

ANNEE SCOLAIRE 2023 2024

Circonscription Lyon-Vaise/Tassin  
PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE

<b>ECOLE</b> <b>Maternelle Victor Hugo</b> <b>12, rue de la Vuldy</b> <b>69290 Saint Genis les Ollières</b>	
<b>Date</b>	<b>Mardi 7 Novembre</b>
<b>Commune</b> <b>Saint Genis les Ollières</b>	

<b>Participants</b>	<b>prénom, nom, fonction</b>
<b>- Présidente de séance :</b> Béatrice MIRAMAND, Directrice	
<b>- Enseignantes :</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• MARA Nathalie</li><li>• CHAUDIER Alexandra</li><li>• GUYOT Angeline</li><li>• MALLET Agnès</li><li>• NERIEUX Céline</li><li>• TANCRE Delphine</li><li>• AUBERT Séverine</li></ul>	
<b>- Parents élus :</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mme Christophe</li><li>• Mme Tochon</li><li>• Mme Beauvais</li><li>• Mme Dubois</li><li>• Mme Joseph</li><li>• Mme Saldana</li></ul>	
<b>- Mairie :</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• ROCHE Joëlle (Adjointe aux Affaires Scolaires)</li><li>• CARLIN Marie Françoise (Responsable des Affaires Scolaires)</li><li>• Dominique SINAY (Conseillère Municipale)</li></ul>	
<b>- ATSEM :</b> Mme DA SILVA	
<b>-DDEN</b> Madame THEL DDEN	

<b>Absents excusés</b>	<b>prénom, nom, fonction</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Madame BOUCHUT, I.E.N</li><li>- Martin CLAUSS</li></ul>	

### Ordre du jour

- 1 – Présentation de l'équipe éducative
- 2 – Résultats des élections des représentants des parents d'élèves
- 3 – Rôle du conseil d'école
- 4 – Rôle du RASED
- 5 – Règlement intérieur de l'école
- 6 – Informations sur l'organisation pédagogique de l'école : effectifs, APC, projets
- 7 – Coopérative scolaire
- 8 – Sécurité
- 9 – Mairie : informations diverses
- 10 – Questions des représentants de parents d'élèves posées en amont du conseil d'école.

### Rédaction du procès-verbal

#### 1 – Présentation de l'équipe éducative

2 Bâtiments : Bâtiment F : 2 classes de GS et le bureau de la Directrice  
Bâtiment E : 2 classes de PS, 2 classes de MS et 1 classe de MS/GS  
Directrice déchargée le vendredi et certains jeudis dans l'année.

- Classe F2 : 23 élèves de GS avec pour ATSEM : Babeth DA SILVA – Martin CLAUSS prend la classe les jours de décharge de la directrice. 1 AESH Florence Van Hemerijck
- Classe F1 : 24 élèves de GS avec Corinne BONJOUR et 1 AESH : Florence Boyer à mi temps
- Classe E3 : MS/GS 23 élèves (8 GS et 15 MS) avec Stéphanie SOAVE et Jeanne MARTIN
- Classe E5 : 28 élèves – Laëtitia SALINAS
- Classe E3 : 28 élèves : Dragana STEFFANOVIC ( mi-temps thérapeutique) Jeanne MARTIN les AM et Lorine MONAT le jeudi AM
- Classe E1 : 29 MS avec Audrey BLEU et AESH Caroline Véricel

Rentrée qui s'est bien passée.

Madame THEL : Déléguée Départementale de l'Education Nationale. Rôle d'observateur et de médiateur le cas échéant.

#### 2 – Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Elles ont eu lieu le vendredi 13 octobre. Les élections n'ont eu lieu que par correspondance (pas de présence physique). Une seule liste s'est présentée sous l'entête FCPE avec 7 parents titulaires et 7 parents suppléants (car nous avons 7 classes dans l'école)  
335 parents inscrits – 238 votants : 10 votes blancs ou nuls

## ANNEE SCOLAIRE 2023 2024

Taux de participation : 71.04% taux très élevé (en 2022 : 56%) => forte mobilisation des parents.

La directrice remercie les parents pour leurs interventions lors des réunions de rentrée dans les classes.

### 3 – Rôle du conseil d'école

Le Conseil d'école est constitué pour l'année scolaire. Il se réunit une fois par trimestre. Les prochains conseils auront lieu aux dates suivantes :

- Jeudi 14 mars : 19h
- Lundi 17 juin : 19h

La Directrice est présidente du conseil d'école.

Rôle du conseil d'école

- Vote le règlement de l'école
- Reflexion sur budget alloué à l'école
- Participe au projet d'école
- Réflexion sur la restauration scolaire....

### 4 – Rôle du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté)

IEN : Mme BOUCHUT

Circonscription : Lyon Vaise Tassin

La circonscription est un regroupement de plusieurs écoles

Dans chaque RESEAU il y a une psychologue scolaire et des enseignants spécialisés (domaine pédagogique ou domaine comportemental)

Sur l'école de Saint Genis le choix a été fait par l'IEN de ne pas proposer d'aide des enseignants spécialisés, mais la psychologue scolaire peut nous aider. Elle participe notamment aux équipes éducatives organisées pour certains enfants à besoins particuliers (en terme d'apprentissage ou en termes de comportement) afin de mettre en place des aides pour faire progresser les enfants.

### 5 – Règlement intérieur de l'école

Il a été refait en 2019. L'an dernier nous avons apporté très peu de modifications (modification sur les APC).

Tous les parents de l'école ont reçu le règlement de l'école et l'ont signé.

Nous rappelons que les vélos et trottinettes et autres engins à moteur sont interdits dans les enceintes de l'école.

Les parents signalent à la mairie que le nombre d'arceaux (3) à disposition pour garer les vélos est trop restreint.

Point sécurité :

Avant les vacances le plan vigipirate a été élevé à son niveau maximum (urgence attentat) : il y a donc une personne adulte à chaque entrée et sortie au niveau des 2 portails.

Dans ce cadre, il est important que les parents respectent bien les horaires de l'école.

**6 – Informations sur l'organisation pédagogique de l'école : effectifs, APC, projets**

**Effectifs :**

- GS : 23
- GS : 24
- MS/GS : 23 : 15 MS et 8 GS
- MS : 28
- MS : 29
- PS : 28
- PS : 28

Total de 183 élèves. 3 arrivées depuis la rentrée.

Effectifs assez modérés.

Un mot va être transmis aux familles afin de prévoir les effectifs de l'année prochain (arrivée des PS nés en 2021).

Mme ROCHE prévoit une livraison de certains logements en 2024 mais à la marge.  
Une trentaine d'enfants de la crèche devrait arriver en PS

**APC : Activités Pédagogiques Complémentaires**

Les APC ont démarré en période 2. Ce temps se déroule en plus de la classe et nécessite une autorisation des parents. Ce sont des activités qui se font en petit groupe (3 ou 4 enfants) et permettent d'apporter une aide ponctuelle aux enfants sur un point particulier.

Les APC se déroulent selon les enseignants, soit sur le temps de cantine, soit le soir après la classe. Pour les enfants inscrits à la garderie, le périscolaire fournira le goûter.

Les séances sont de 30 minutes ou de 1h (avec un temps de goûter).

**Projets**

- Action de l'année intégrée au projet d'école: Les Jeux Olympiques  
Ce thème se raccroche à notre projet d'école qui est l'entraide, la coopération.  
Les classes de MS et GS travailleront aussi sur un tour du monde.  
Spectacle qui sera proposé aux enfants sur les musiques du Monde en février 2024  
Sortie pour les PS/MS et la classe de MS/GS : La quête des anneaux (L'école prend l'air) au parc de Lacroix Laval au cours du mois de mai. Animation qui dure 1h30 à 2h (chasse au trésor). La demi journée restante se déroulera dans le parc.  
Gs : Rucher pédagogique de Châtillon sur Chalaronne  
Réflexion en cours pour l'élaboration de règles communes sur tous les temps de l'école pour l'enfant (règlement à base de photos et en cohérence sur tous les temps)
- Semaine de Noël :  
Semaine banalisée la dernière semaine de la période 2  
Lundi 18 décembre : gouter de Noël l'après-midi dans les classes  
Mardi 19 décembre : chorale de Noël et passage du Père Noël (cadeaux collectifs pour les classes)  
Jeudi 21 : Les bibliothécaires de la médiathèque passent dans les classes lire des albums de Noël  
Vendredi 22 décembre : spectacle de la compagnie La cicadelle « Le train postal de Noël ».
- Intervention de la médiathèque :  
Chaque classe bénéficie de 3 visites à la médiathèque pour écouter des albums lus par les bibliothécaires et se familiariser avec ce lieu.

## ANNEE SCOLAIRE 2023 2024

Des expositions vont aussi avoir lieu à la médiathèque et les enseignantes ont la possibilité d'aller découvrir ces expositions avec leur classe.

- **Jardin pédagogique :**

Avec Natacha les vendredis, 1 fois toutes les 7 semaines pour chaque classe.

L'intervention a lieu de 9h30 à 11h. Les activités sont variées dans l'année, cela dépend des saisons : desherbage, entretien du jardin, récolte.

Pour ces séances, nous avons besoin de parents ou de grands parents.

Quand il pleut, Natacha propose une activité dans la classe en lien avec le jardin.

- **Liaison GS/CP :**

- Cross scolaire : Un cross est organisé avec les classes de CP. Les enfants s'entraînent à courir longtemps sans s'arrêter. Ils s'engagent sur un nombre de tours à réaliser. Le cross prévu juste avant les vacances de la Toussaint a dû être reporté du fait des conditions météorologiques. Il devrait avoir lieu le 16 novembre prochain.
- Journée jeux de lutte : les enfants s'entraînent à 6 jeux d'opposition, de déplacement et d'esquive. Des équipes mixtes seront réalisées et les enfants tourneront sur les 6 jeux appris. Cette journée aura lieu au cours de la période 3 (avant les vacances de Printemps)
- Journée athlétisme : En fin d'année une journée athlétisme est proposée avec des jeux de course de relais, course rapide, lancer, saut, parcours)
- Pour chacune de ces journées la participation des parents est essentielle pour encadrer et encourager les enfants.
- Une visite des classes de CP est réalisée au cours du mois de juin pour visiter les locaux et poser des questions aux maitresses et élèves de CP.

- **Piscine :**

2 créneaux le jeudi après-midi : 14h (départ de l'école 13h20) et 14h45 (départ de l'école à 14h). 2 groupes de 27 – 28 enfants (un groupe avec Angeline GUYOT et un groupe avec Céline NERIEUX-SAURET)

La 1<sup>ère</sup> séance fin janvier aura lieu dans la classe. A partir du 1<sup>er</sup> février jusqu'au 6 juin, dans la piscine.

Besoin de parents / grands-parents passant l'agrément pour aider et accompagner.

- **Plasticienne :**

Une demande de subvention est faite auprès de la mairie pour pouvoir travailler avec la plasticienne Marie QUINTREC.

### 7 – Coopérative scolaire

Toutes les écoles sont amenées à gérer de l'argent. Les écoles doivent adhérer à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole). Béatrice MIRAMAND et Agnès MALLET sont les 2 mandataires pour l'établissement des comptes de l'école.

A la fin de l'année scolaire, un bilan financier est établi et présenté devant une commission et validé par l'OCCE.

La participation OCCE de 5€ demandé en début d'année permet de financer l'adhésion à l'OCCE qui est de 2.32€ par enfant. Les 3€ restants sont distribués pour chaque classe pour financer des albums, du matériel.

Les parents d'élèves abondent à hauteur de 20€ par enfant pour participer au financement des spectacles, sorties. La mairie donne aussi une subvention.

## 8 – Sécurité

Dans chaque école plusieurs exercices sont effectués pour apprendre aux enfants à réagir en cas de problème, et reconnaître un signal :

- Exercice incendie : évacuation des classes et regroupement dans la cour de l'école élémentaire. 3 exercices incendie sont proposés dans l'année
- Exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : en cas d'émanation toxique ou d'attentat / intrusion.

Un exercice PPMS devait avoir lieu en octobre mais a été reporté du fait du meurtre de l'enseignant.

La prochaine date sera communiquée par une information dans le cahier de liaison.

## 9 – Mairie : informations diverses

Intervenant Musique : Pour l'instant il n'y a personne. Alice MINIAC, a reconduit sa disponibilité pendant 1 an. Aucun titulaire ne peut être recruté sur son poste ; seul un contractuel peut prendre le poste pour 1 an. Pour cette année, la mairie demande à l'IEN si elle peut recruter un contractuel sans diplôme (Dumiste) et poursuit ses recherches pour remplacer Alexandre.

Travaux du Restaurant Scolaire : Les travaux avancent dans les temps.

Le projet de végétalisation des cours d'école avance. Un maître d'œuvre va être nommé. Les élèves de classes d'élémentaire doivent travailler dessus. (Aménagement de zones d'ombre, plantations, réaménagement des espaces...)

Restaurant scolaire :

Entre 130 et 140 enfants mangent tous les jours au restaurant scolaire. Quelques GS passent dans la petite salle avec un plateau.

Depuis le mois d'octobre les parents ont la possibilité de venir manger avec leur enfant. En maternelle, cette possibilité est offerte aux parents à partir de la GS (car en MS et PS, les enfants pleurent lors de la séparation).

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois, repas partagés avec les seniors qui le souhaitent.

En cas de pluie pendant le temps de cantine, il peut y avoir de manière occasionnelle le visionnage de dessins animés adaptés. Temps très limité de maximum 30 minutes. Les enfants sont de préférence accueillis dans la cour.

## 10 – Questions des représentants de parents d'élèves posées en amont du conseil d'école.

Bilan des actions : l'an dernier a été une très bonne année : 14 800€ ont été récoltés.

- Fête de l'école maternelle : 2 600€ (malgré la pluie)
- Fête de l'école élémentaire : 4 000€
- Tombola : 4 200€. Cette année, la tombola sera aussi étendue à la maternelle
- Initiatives : 2 200€
- Sapins : 700€. Le fournisseur de sapin va être changé cette année. Ce sera Côté Nature à Craonne
- Fleurs : 700€ Distribution fin avril / début mai

## **ANNEE SCOLAIRE 2023 2024**

- Etiquettes A qui est ce : 150€
- Partenariat scoléo : 85€ (partenariat non renouvelé)

La fête de l'école se déroulera le 7 juin.

20€ est donné pour chaque enfant de l'école. Un petit plus est donné pour les enfants qui partent en classe de mer.

Fin de séance : 21H30

**Secrétaire : Céline NERIEUX-SAURET**

**Date : 7/11/2023**

**Directrice : Béatrice MIRAMAND**

**Date :7/11/2023**